

L'insertion par l'activité économique dans l'Aube

QU'EST-CE QUE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) ?

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vise à faciliter l'accès ou le retour à l'emploi de personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles. Articulant activités professionnelles dans des structures dédiées et accompagnement personnalisé, ce dispositif vise la construction d'un projet professionnel durable.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les bénéficiaires de l'IAE sont des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes sans qualification, bénéficiaires de minima sociaux (RSA, ASS, etc.), personnes en situation de handicap, seniors en recherche d'emploi, personnes sous main de justice...

QUI SONT LES STRUCTURES DE L'IAE ?

- Associations Intermédiaires (AI)

Elles interviennent tous secteurs d'activité et pour tous types d'emploi. Pour cela, elles utilisent la mise à disposition, à titre onéreux, mais à but non lucratif. Elles offrent des missions flexibles et un accompagnement personnalisé. Elles concernent principalement services à la personne et aide à la collectivité, hôtellerie, gestion des déchets, transport, espaces verts, BTP, etc.

- Entreprises d'Insertion (EI)

Situées dans le secteur concurrentiel marchand, elles offrent des emplois salariés stables et favorisent l'acquisition de compétences techniques, un accompagnement social, des situations réelles de travail et de production notamment dans les secteurs de l'environnement urbain, des services à la personne et à la collectivité, le BTP etc.

- Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

Organisés dans le secteur non marchand, de manière ponctuelle ou permanente, autour d'activités ayant un caractère d'utilité sociale, ils sont à l'initiative principalement d'associations et de collectivités locales. Ils sont centrés sur l'apprentissage par la pratique, le travail en équipe et le développement de compétences dans les secteurs de l'entretien des espaces verts, le maraîchage, la couture, la menuiserie, etc.

- Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)

Ces entreprises d'intérim centrées sur l'insertion professionnelle de salariés en difficulté mettent à disposition des entreprises des travailleurs dans des secteurs aussi variés que : BTP, transport, logistique, services à la personne et collectivité, agriculture, commerce, informatique, etc. Elles permettent le développement d'expérience professionnelle dans un large réseau d'entreprises.

- Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI)

Elles aident les personnes en difficulté à développer une activité de travail indépendant, centrant leur action sur l'acquisition de l'autonomie professionnelle et le renforcement des compétences entrepreneuriales.

CHIFFRES CLÉS IAE AUBE

- Nombre de bénéficiaires de l'IAE : 1599 salariés en 2023
- Nombre de structures d'insertion : 28 SIAE (18 ACI, 5 AI, 2 EI, 2 ETTI, 1 EITI)



Une structure phare de l'IAE dans le département et soutenue par l'État *Jardin de Cocagne de la Barbuise*

Il s'agit d'un chantier d'insertion dont l'activité principale est l'activité de maraîchage biologique et la commercialisation de sa production de légumes. La structure propose aussi une activité de propreté urbaine.

En 2023, 59 salariés ont été accompagnés. Interviennent auprès d'eux 4 encadrants techniques et une conseillère en insertion professionnelle.

La structure répond aux enjeux de son territoire rural : promotion de l'agriculture biologique, lutte contre l'isolement social grâce à une épicerie itinérante, accès à une alimentation de qualité pour les personnes vulnérables (paniers solidaires).

Par ailleurs, la structure veille à assurer un accompagnement socio-professionnel en développant des partenariats avec les entreprises locales et en amenant les bénéficiaires à progresser dans la mise en œuvre de leurs projets professionnels (immersions en entreprises, formations...).

Pour en savoir plus sur la structure : [Jardin de la Barbuise \(cocagnebio.fr\)](http://cocagnebio.fr).

Contacts en département :

Naïma El Farsaoui (responsable service insertion sociale et professionnelle) et Anaïs Bonnard (adjointe cheffe de service), Catherine Moreau (cheffe de pôle) et Armelle Leon (directrice adjointe) : naima.el-farsaoui@aube.gouv.fr ; anais.bonnard@aube.gouv.fr ; armelle.leon@aube.gouv.fr ; catherine.moreau@aube.gouv.fr

[Direction Départementale de l'Emploi, du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations - Services de l'État - Les services de l'État dans l'Aube](#)